

qu'il n'y est pas, même à l'état d'un *peu effacé par le temps*.

Il convient donc de rejeter, comme appartenant au domaine de l'invention pure, cette audacieuse intercallation, moyen de preuve sur lequel l'auteur comptait peut-être le plus. Que reste-t-il après cela ? L'autorité de M. de la Carelle, qui est *venu déclarer* (j'aime beaucoup une déclaration en fait d'histoire et d'archéologie) que les caractères de l'inscription et la disposition des personnages prouvaient que l'autel ainsi que l'église dataient du XIII<sup>e</sup> siècle et étaient dus à saint Louis.

A cette *déclaration* j'oppose l'appréciation motivée de deux hommes compétents.

M. Vietty, dont il est question ci-dessus, dit, dans le rapport qu'il fit à ce sujet : « L'autel d'Avenas m'a paru avoir tous les caractères des monuments carolingiens, tant à cause du costume d'une partie des figures que par la forme des lettres de l'inscription et par le style de la sculpture qui a la teinte de cette époque... »

M. Péricaud a écrit : « Il est bien évident que les caractères de cette inscription sont du IX<sup>e</sup> ou du X<sup>e</sup> siècles, et que la couronne ainsi que la tunique du roi appartiennent à l'époque où nos anciens rois étaient empereurs d'Occident... » (*Album du Lyonnais de 1844*, p. 63 et 68).

Autre argument. L'inscription porte le quantième du mois sans désignation d'année, chose fréquente au IX<sup>e</sup> siècle et très-rare au XIII<sup>e</sup>.

Je pourrais rechercher à mon tour quel est le Louis de l'inscription et peut-être pourrais-je le désigner. Cela m'entraînerait dans des développements trop étendus. Il me suffit pour le moment d'avoir essayé d'établir que l'autel d'Avenas appartient à l'époque carolingienne et est par conséquent bien antérieur au XIII<sup>e</sup> siècle et au règne de saint Louis.

Ph. MICHAUD.